



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM AUBERGENVILLE ZA DU TRAIT D UNION CENTRE COMMERCIAL FAMILY VILLAGE 78410 AUBERGENVILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M BYLYKBASHI YLBER, représentant de la société AB CLIM S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RUE DES 2 CHARMES 78920 ECQUEVILLY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

BYLYKBASHI YLBER

Nombre d'actions : 2 000

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Eric ROBINOT
Directeur

Lu et approuvé

JST141

Crédit Mutuel
ZAC du Trait d'Union
78410 AUBERGENVILLE
01 30 04 10 06 (appel non surtaxé)
Fax 01 30 90 23 90